

Série Z

Sous-préfectures

(1800-1940)

La série Z est entièrement classée ; elle est dotée d'un inventaire (imprimé en 1997) complété en 2011 par un supplément (4 Z872-913)

Comme toutes les séries modernes, cette série couvre la période 1800-1940.

Les sous-préfets ont été créés par la loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800). Ils représentent le pouvoir central dans les arrondissements (quatre arrondissements créés dans l'Aude par la loi du 28 pluviôse an VIII et se substituant aux districts : Carcassonne, Castelnaudary, Limoux et Narbonne)

Sous-série 1 Z Fonds de la Sous-préfecture de Carcassonne

Comme dans tous les autres départements, la sous-préfecture de Carcassonne (ville chef-lieu du département) eut une existence éphémère de 1811 à 1815. L'ordonnance royale du 20 décembre 1815 supprima les sous-préfets des chefs-lieux de département. Après cette date, et actuellement encore, c'est le secrétaire général de la préfecture qui fait fonction de sous-préfet de Carcassonne, sans, pour autant, que soit constitué un fonds d'archives propre à cet arrondissement. Les documents correspondants se trouvent sans doute pour la plupart insérés dans les dossiers communaux de la série O.

Composition de la sous-série

Arrêtés et avis du sous-préfet (1 Z 1-4), 1812-1816.

Administration générale (1 Z 5-58) : correspondance générale du sous-préfet, 1812-1816.

Enregistrement (1 Z 59) : répertoire des actes administratifs soumis au droit d'enregistrement, 1812-1815.

Sous-série 2 Z Fonds de la Sous-préfecture de Castelnaudary

La sous-préfecture de Castelnaudary fut supprimée par décret du 10 septembre 1926. Les cantons et les communes de l'arrondissement de Castelnaudary furent rattachés à l'arrondissement de Carcassonne.

Le fonds de la sous-préfecture de Castelnaudary est quasiment inexistant. En dépit de nos recherches, nous n'avons pu retrouver trace des archives de cette institution. Nous ne connaissons pas les raisons de cette disparition, mais nous pouvons émettre quelques hypothèses. Sans aucun doute, l'histoire mouvementée de la sous-préfecture explique partiellement les pertes constatées. Jusqu'en 1838, il n'y eut pas d'hôtel de sous-préfecture. Il fallut attendre dix ans pour que Castelnaudary soit enfin doté d'un véritable hôtel de sous-préfecture : encore ne s'agissait-il que d'une maison particulière prise à bail, située en centre-ville. C'est seulement en 1858 qu'est prise la décision de construire un hôtel de la sous-préfecture. Achevé en 1863, ce bâtiment reste le siège de cette administration jusqu'en 1926, date de sa suppression. L'édifice est cédé par le Département à la Ville de Castelnaudary le 14 novembre 1935 ; il est, depuis cette date, l'hôtel de ville de cette commune. Que devinrent alors les archives de la sous-préfecture ? Il est vraisemblable que le fonds fut transféré à Carcassonne où il vint se confondre avec les archives de la préfecture.

Composition de la sous-série

Pièces isolées (2 Z 1-4) : prise de fonction du sous-préfet (1811), police, affaires cantonales et communales, 1804-1818.

Répertoire des actes soumis au droit d'enregistrement (2 Z 5), 1834-1925.

Sous-série 3 Z Fonds de la Sous-préfecture de Limoux

Le fonds de la sous-préfecture de Limoux est relativement important. Toutefois, il souffre de lacunes, dues notamment aux inondations qu'a connues la ville de Limoux au XIX^e siècle(en particulier en 1891).

Composition de la sous-série

Cérémonies officielles (3 Z 1-3), 1875-1942.

Distinctions honorifiques (3 Z 4-7), 1896-1952.

Personnel (3 Z 8-10), 1871-1942.

Elections (3 Z 11), 1924-1935.

Police (3 Z 12-45) : personnel, 1906-1939 ; sûreté générale et police judiciaire, 1905-1944 ; police administrative, 1901-1952.

Santé publique et hygiène (3 Z 46-52) : commission sanitaire, 1910-1953 ; établissements insalubres, 1920-1936 ; épidémies, 1913-1939.

Population, statistiques (3 Z 53), 1921-1937.

Agriculture (3 Z 54-57) : génie rural, 1930-1941 ; associations et syndicats, 1905-1936.

Energie (3 Z 58), 1929-1940.

Commerce, industrie (3 Z 59-63), 1919-1943.

Travail (3 Z 64-70), 1892-1938.

Administration départementale (3 Z 71-72), 1931-1939.

Administration et comptabilité communale (3 Z 76-282), 1872-1940.

Affaires militaires (3 Z 283-289), 1925-1940.

Justice (3 Z 290), 1936-1938.

Cultes (3 Z 291-293), 1900-1924.

Assistance et prévoyance sociales (3 Z 294-301), 1898-1940.

Sous-série 4 Z Fonds de la Sous-préfecture de Narbonne

Le fonds de la sous-préfecture de Narbonne est incontestablement le plus important, même s'il souffre de lacunes pour le XIX^e siècle.

Composition de la sous-série

Instructions et arrêtés du sous-préfet (4 Z 1-25), 1799-1939.

Correspondance générale du sous-préfet (4 Z 26-107, 895-913), 1792-1882.

Avis du sous-préfet (4 Z 108-142), 1800-1871.

Interventions (4 Z 143-150), 1936-1940.

Cérémonies officielles (4 Z 151-152), 1912-1940.

Personnel (4 Z 153-154), 1908-1940.

Elections (4 Z 155-175, 872), an XII-1940.

Police (4 Z 176-307) : personnel, 1906-1941 ; sûreté générale, 1886-1942 ; police administrative, 1901-1940.

Santé publique et hygiène (4 Z 308-328), 1906-1940.
Population (4 Z 329-373, 873-874), an VIII-1940.
Affaires économiques (4 Z 374-386), 1919-1940.
Agriculture (4 Z 387-442), 1904-1940.
Commerce, tourisme (4 Z 443-453), 1905-1940.
Travail et main d'œuvre (4 Z 454-480), 1905-1940.
Administration départementale (4 Z 481-487), 1800-1940.
Administration et comptabilité communale (4 Z 488-724, 875891), an VIII-1940.
Finances, postes (4 Z 725-741, 892) : an IX-1940.
Domaines, enregistrement (4 Z 742-749), 1814-1939.
Affaires militaires (4 Z 750-790, 893), an VIII-1940.
Travaux publics, transports (4 Z 791-807), 1842-1938.
Enseignement, affaires culturelles, sports (4 Z 808-821), 1904-1952.
Justice (4 Z 822-830, 894), 1800-1939.
Cultes (4 Z 831-832), 1901-1931.
Assistance et prévoyance sociales (4 Z 833-868), 1896-1947.
Etablissements pénitentiaires (4 Z 869-871), 1907-1938.